

Séance du jeudi 11 avril 2024

Date de la convocation: 08/04/2024

**Membres en  
exercice : 14**

**Présents : 9**

**Votants: 12**

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

*L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU,  
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie  
ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Jean-Jacques DEBIEVE par Michèle MATHIEU,  
Richard DETHYRE par Olivier MAGUET, Emilie KONNERT par  
Annick IENZER

**Excusés** : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

**Absents:**

**DÉPÔT D'UN DOSSIER DE SUBVENTION « AMENDES DE POLICE » -  
(D 2024 031)**

Le Maire informe le Conseil municipal des travaux de remise à niveau de la place de la Mairie après la modification du dispositif d'accessibilité du bâtiment de la Mairie aux personnes à mobilité réduite (PMR). Il propose d'ajouter à ces travaux la création d'une place de stationnement PMR et invite le Conseil municipal à l'autoriser à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre des amendes de police.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,  
VALIDE la création d'une place de stationnement PMR sur la place de la Mairie.

AUTORISE le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au Conseil départemental de  
l'Yonne au titre des « amendes de police » pour un montant de 1 330 € correspondant à 30% du  
montant éligible de 4 433,54 € HT du devis présenté par l'entreprise EUROVIA.

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Joël BOISSIERE



Le Maire  
Olivier MAGUET

